

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il va de soi que nous n'avons pas renoncé à cet objectif. Nous espérons que certains députés de l'autre côté appuieront avec enthousiasme certaines mesures, même celles qui paraissent difficiles à accepter de prime abord, mais qui sont essentielles si l'on veut que le Canada devienne autonome dans le domaine du pétrole et de l'énergie.

● (1430)

LES MESURES PRÉVUES POUR OBTENIR L'INDÉPENDANCE
ÉNERGÉTIQUE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre. La déclaration qui est pour aujourd'hui suite aux rencontres que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a eues cette semaine avec les représentants de l'Agence internationale de l'énergie à Paris laisse entendre qu'on mettrait l'accent sur l'économie de l'énergie. Étant donné qu'en comité la semaine dernière, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré que le gouvernement espérait réduire ses importations de pétrole de 250,000 barils par jour grâce à des mesures d'économie, le premier ministre peut-il nous dire ce que son ministre aura à déclarer aux réunions qui auront lieu cette semaine à Paris et quelles mesures précises le gouvernement compte prendre pour atteindre cet objectif à part une hausse de 30c. ou de 50c. du prix de l'essence en 1981?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à son retour, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourra fournir plus de précisions sur son voyage à Paris.

Comme le député s'en souviendra, nous avons parlé avec les chefs provinciaux de la nécessité de s'entendre pour mettre en place non seulement des programmes d'économie de l'énergie, mais également des programmes qui nous aideront à trouver d'autres sources d'énergie pour remplacer le pétrole qui coûte si cher. Des représentants du gouvernement fédéral sont en contact direct avec des représentants de tous les gouvernements provinciaux en vue de préparer un programme détaillé de conservation et de remplacement du pétrole. Cette question sera à l'ordre du jour de la réunion des premiers ministres, les 17 et 18 décembre.

* * *

L'IMMIGRATION

L'EXAMEN DES DEMANDES PRÉSENTÉES PAR DES ÉTUDIANTS
IRANIENS POUR VENIR ÉTUDIER AU CANADA

M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Selon une dépêche de Southam News, John Sheardon, directeur du bureau de l'immigration canadienne à Téhéran a admis que 15 à 20 p. 100 seulement des demandes présentées par des Iraniens pour venir étudier au Canada seraient vraisemblablement examinées. Le ministre peut-il me dire si, premièrement, ces renseignements sont exacts, et ensuite, selon quels critères les demandes sont examinées?

L'hon. Ron Atkey (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette dépêche comportait une légère

[M. Foster.]

inexactitude. Tous les étudiants iraniens qui arrivent au Canada, d'Iran ou des États-Unis, doivent se soumettre aux examens médicaux et autres formalités habituelles. Si on a lieu de penser qu'ils ne remplissent pas les conditions requises ou qu'ils se sont déjà livrés à des actes de terrorisme ou à d'autres activités connexes, bien sûr, leur demande est rejetée.

Évidemment, d'autres exigences s'appliquent à tous les étudiants, quel que soit le pays d'où ils viennent. Ils doivent notamment fournir la preuve qu'ils possèdent des ressources financières suffisantes, qu'ils pourront réintégrer leur pays d'origine et présenter un certificat d'admission d'un établissement scolaire canadien. Ces instructions ont été communiquées par nos représentants à Téhéran.

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au ministre de l'Emploi et de l'Immigration pourquoi le Canada ne peut pas interdire aux étudiants iraniens d'entrer au Canada jusqu'à ce que l'affaire de l'ambassade des États-Unis soit réglée?

Des voix: Bravo!

M. Atkey: Monsieur l'Orateur, nous examinons séparément la demande de chaque étudiant. Le gouvernement n'aurait aucun avantage à s'en prendre à tous les étudiants iraniens. Certains étudiants seront déclarés inadmissibles pour les raisons que j'ai expliquées il y a un instant. De fait, monsieur l'Orateur, je signale que, pour certaines raisons d'ordre pratique, bien des étudiants iraniens venant soit d'Iran soit de Washington seront considérés comme inadmissibles à cause des conditions que j'ai déjà expliquées. Le gouvernement n'a cependant pas l'intention d'interdire à tous les étudiants iraniens d'entrer au Canada simplement parce qu'ils sont des étudiants iraniens.

* * *

L'EMPLOI

LES MESURES VISANT À RÉDUIRE LE CHÔMAGE DANS LES
PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Andy Hogan (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Comme le ministre le sait, il y a de plus en plus de chômeurs âgés de 25 ans et plus dans la région de l'Atlantique. Le ministre peut-il dire ce qu'il compte faire pour résoudre ce grave problème de chômage dans la région de l'Atlantique, surtout chez les jeunes, mais aussi chez les autres travailleurs parce qu'il y a déjà trop longtemps que nous faisons face à ce problème?

L'hon. Ron Atkey (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le chômage constitue toujours un problème au Canada, mais je suis heureux de signaler que le chômage chez les jeunes a diminué et non augmenté le mois dernier. Néanmoins, le chômage pose toujours de graves problèmes dans la région de l'Atlantique. J'exhorte donc tous les députés à écouter très attentivement l'exposé budgétaire que présentera ce soir mon collègue, le ministre des Finances.